



Mise à l'enquête publique :

En application des dispositions en matière de circulation routière, l'administration communale de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public et des usagers les modifications de la signalisation suivante :

Suppression d'une signalisation 2.14 "circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs" avec plaque complémentaire "Riverains autorisés" et mise en place d'une plaque complémentaire "circulation de cyclistes en sens inverse" à la rue des Lavandières à Collombey, parcelle 902, folio 11 (coordonnées approximatives 562'135/124'280), au lieudit Pré Raye.

Les documents peuvent être consultés auprès de l'administration communale (service technique/maison de la cour) selon les horaires d'ouverture.

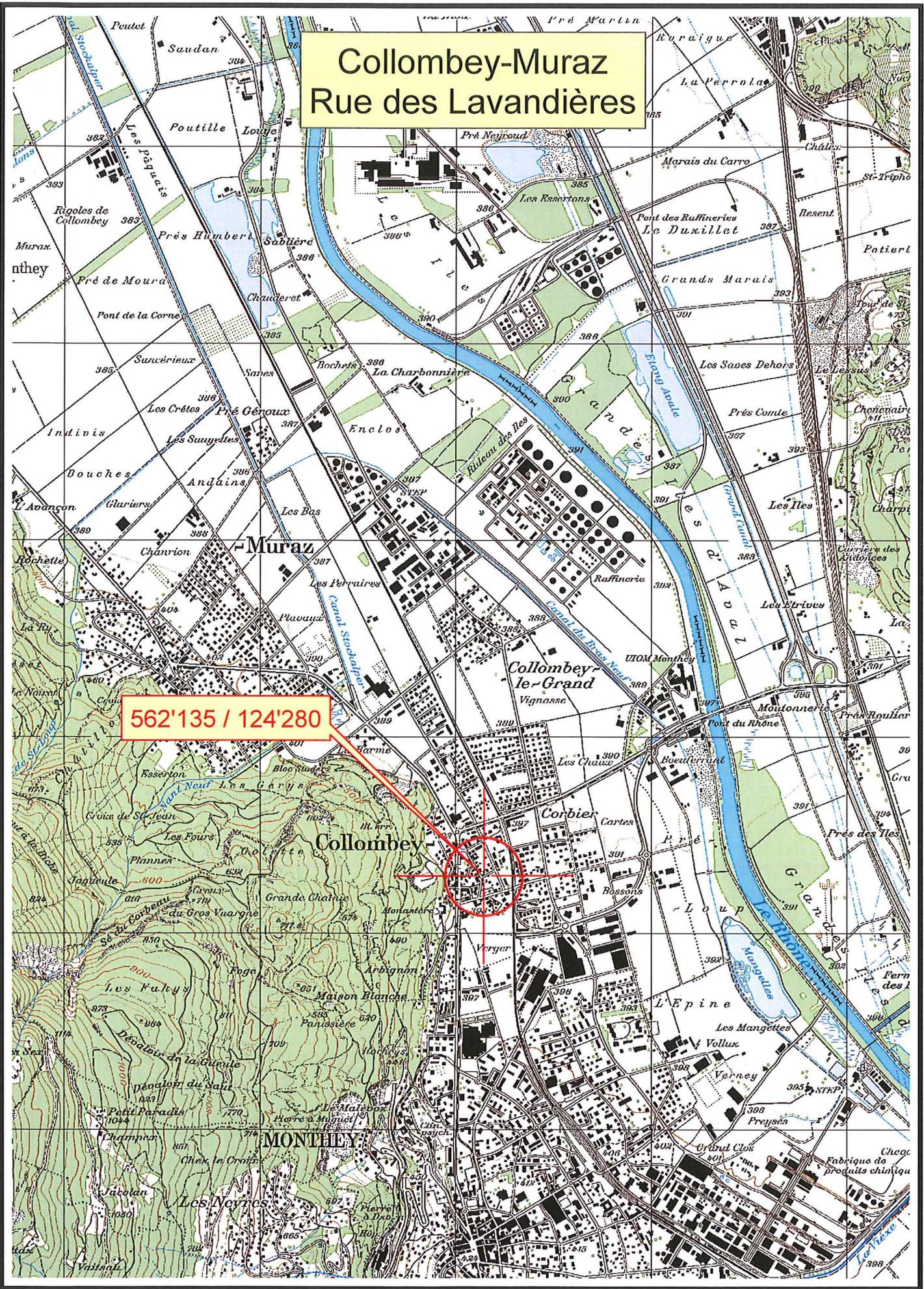
Le site Internet www.collombey-muraz.ch permet également de consulter les dossiers sous la rubrique : avis communaux.

Les remarques éventuelles à l'encontre de cette publication doivent être adressées par écrit à l'administration communale dans les 30 jours, soit d'ici au 26 mars 2018.

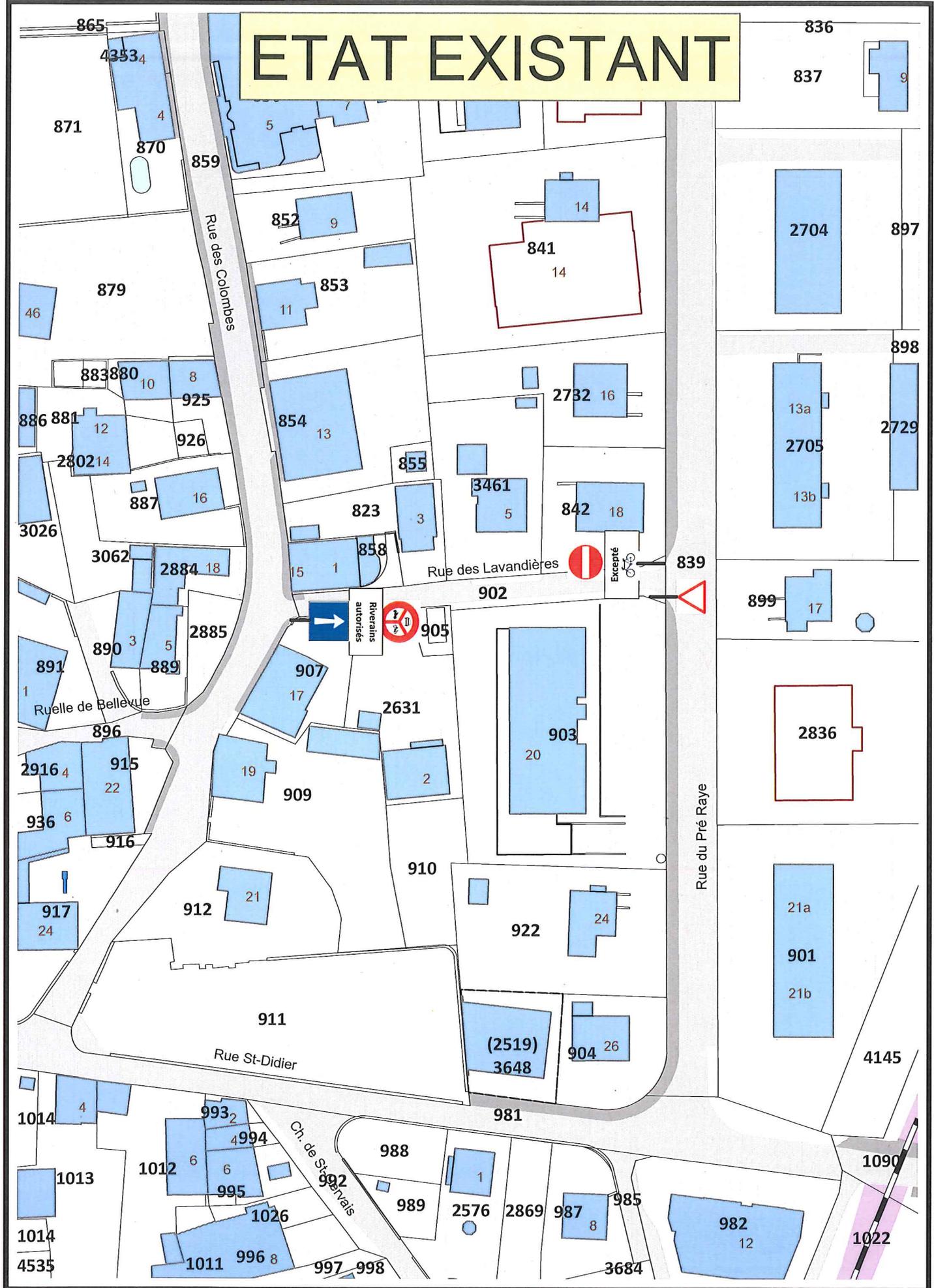
L'Administration communale

Collombey-Muraz Rue des Lavandières

562'135 / 124'280



ETAT EXISTANT



1:1'000

10 5 0 10 Mètres



Collombey – Rue des Lavandières

